

Conseil Municipal  
Commune de Faux-la-Montagne  
Séance du 09 octobre 2025

Commune de Faux-la-Montagne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Faux-la-Montagne, sous la présidence de Madame Catherine Moulin, Maire.

Convocation du conseil le 02/10/2025

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE , Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON.

Absent-es : Victoire BEAUJOU , Catherine Lesnes, Noémie SERRU.

Pouvoirs :

Catherine Lesnes à Françoise Romanet

Victor Beaujou à Catherine Moulin

Absent.e.s excusés : Catherine Lesnes, Victoire Beaujou

Secrétaire : Francis Hoezelle, sur proposition et validation du Conseil.

Nombre de membres composant le conseil : 11		<b>DELIBERATION</b>
En exercice : 11		Arrivée en Préfecture le :
Présents : 8		Publiée le :
Représentés : 2		Exécutoire le :
Absents/Excusés : 3		
<b>SENS DU VOTE</b>		
Unanimité	Majorité	Rejet
OUI	Nombre de voix pour : 10	
	Nombre de voix contre : 0	
	Abstention : 0	

**DCM 2025/55:** Délibération modificative budget principal SIAEP ANNULE & REMPLACE la délibération 2025/36

Madame la maire explique au conseil municipal que le Service de gestion comptable d'Aubusson l'a informée de l'erreur d'interprétation commise sur les opérations comptables à effectuer dans le cadre du transfert du budget eau au SIAEP. En effet pour pouvoir transférer les résultats tels que décidé par délibération 2025/36.

Elle propose donc au conseil municipal de prendre la DM suivante :

Dépenses d'investissement

001 : - 77 766.09 €

1068 : + 77 766.09 €

Recette de fonctionnement

75888 : +10 782.95 €

002 : - 10 782.95 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide la décision modificative présentée ci-dessus,

A Faux-la-Montagne, le 10 octobre 2025

La maire  
Catherine MOULIN



L'adjoint,  
Francis HOEZELLE

